

ECOLE DE MUSIQUE de SIERCK-LES-BAINS

FICHE D'INSCRIPTION 2023-2024

NOM et PRENOM de l'élève : Né(e) le :

REPRESENTANT LEGAL :

NOM et PRENOM :

ADRESSE :

.....

Tél. domicile : Tél. Portable : Travail :

Adresse messagerie :

L'ELEVE SUIVRA LES COURS DE :

PIANO (1) à partir de 7 ans (scolarisé en CE1)..... <input type="checkbox"/>	BATTERIE (2) <input type="checkbox"/>
GUITARE Classique (1) (à partir de 7 ans) <input type="checkbox"/>	GUITARE Electrique (2)..... <input type="checkbox"/>
FORMATION MUSICALE <input type="checkbox"/>	DJEMBé (2)..... <input type="checkbox"/>
(1) COURS de FM obligatoires <i>pour les débutants</i>	(2) COURS de FOMATION MUSICALE possibles

FACTURES :

- **INSTRUMENT** : 3 factures seront envoyées par Trésorerie de Thionville
Adresse de règlement : TRESORERIE DE THIONVILLE et TROIS FRONTIERES
35 avenue de Guise à THIONVILLE
- **FORMATION MUSICALE** : à régler par chèque(s) à l'ordre d'EMAVS le jour de l'inscription définitive (coût annuel : 145 €)

ENGAGEMENT FACTURATION 2023-2024

1/ Je signalerai tout abandon dans les meilleurs délais cocher après avoir lu
directement en Mairie ainsi qu'au professeur.

2/ Je réglerai l'intégralité du trimestre si celui-ci est entamé

Fait à :

le :

Signature :

Formulaire à retourner en MAIRIE

(mail : contact@siercklesbains.fr ou à déposer dans la boîte aux lettres devant la Mairie)

Priorité sera faite aux anciens élèves. Les inscriptions seront ensuite prises en compte en fonction des disponibilités du professeur par ordre de date d'inscription

■ **Reprise des cours** : à compter de la semaine qui débute le **lundi 25 septembre 2023**